

La Jungle de la Téléphonie Mobile

La Cyber-Base vous propose un atelier thématique autour de ce sujet.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) évoluent à grands pas.

Que vous soyez déjà abonné chez Orange, Bouyges, Sfr ou autres opérateurs, ou que vous pensiez le devenir, ou bien encore que vous fonctionniez avec une mobicarte.

Je vous propose d'en parler, de comparer les offres du moment, d'évaluer avec vous vos vrais besoins, d'analyser les avantages et inconvénients des différentes formules, de découvrir les services existants, ainsi que les terminaux (téléphone, smartphone...) les plus adaptés à votre usage. Parlons aussi d'escroquerie et des précautions à prendre dans l'usage au quotidien.

Ce mode de communication évolue très vite avec des appareils de plus en plus ouverts sur la communication de demain.

L'arrivée toute récente d'un nouvel opérateur vient bousculer le panorama de la téléphonie mobile et tout laisse présumer que le grand gagnant de cette actualité sera le consommateur...

@+

- 1- Les besoins
- 2- Les offres
- 3- Les terminaux
- 4- Edge / 2G / 3G+ / Quésaquo ?
- 5- Les précautions
- 6- Les trucs & astuces

1- Les besoins

1 Déterminer ses besoins pourquoi un téléphone mobile ?

Dans le panel des offres qui nous sont proposées nous avons 4 critères en prendre en compte.

La VOIX. De combien de minutes par mois ai je besoin. Est ce que parmi mes correspondants il y a 1, 2 ou 3 numéro de téléphone avec lesquels je suis susceptible de correspondre plus particulièrement.

Dans le cadre d'un forfait quel sera le cout supplémentaire si dépassement.

Sans forfait (mobicarte) quel est le cout à la minute de mes appels ainsi que la validité de ma recharge.

Les SMS (*Short Message Service*), permettent de transmettre de courts messages textuels (160 caractères)

Ce service est aujourd'hui particulièrement utilisé par les jeunes mais pas seulement. Il permet d'envoyer une courte information à son correspondant qui en sera informé dès que son terminal (téléphone) sera en mesure de le recevoir. C'est à dire immédiatement si son poste est allumé et que le réseau lui est accessible.

Les MMS (*Multimedia Messaging Service, (service de messagerie multimédia)*). système d'émission et de réception de messages multimédias pour la téléphonie mobile.

Il étend les capacités des SMS, et permet notamment de transmettre des photos, des enregistrements audio ainsi que de la vidéo. Un message MMS est constitué par l'émetteur de façon similaire à un courrier électronique avec pièce jointe.

Si le terminal du destinataire n'est pas compatible MMS, le message est en général consultable sur le web, l'URL étant indiqué dans un SMS destiné à être lu par la personne destinatrice.

Les DATAS (données): La connexion à Internet est devenue monnaie courante et nombreux sont ceux qui veulent en bénéficier partout et tout le temps. Pour pouvoir surfer sur Internet avec votre téléphone portable, vous devez impérativement posséder un mobile adapté à vos besoins, type Smartphone. Bien qu'aujourd'hui la grande majorité des téléphones portables permettent de surfer sur Internet, il est indispensable d'être équipé d'un téléphone multimédia acceptant la 3G ou le WiFi pour pouvoir accéder à Internet quand on le souhaite ,et, d'autre part, souscrire un forfait adapté.

2- Les offres

Quelques sites sur internet nous permettent en fonction des réglages que l'on effectuera de visualiser les offres qui semblent correspondre au mieux à notre besoin.

Je n'en retiendrai qu'un mais rien ne vous empêche de fouiller plus en avant.

<http://www.lebonforfait.fr>

Une fois sur le site, je clique sur:

Aller au comparateur

Le meilleur comparateur de forfaits.

Utilisé par **free** lors du lancement de ses offres forfaits mobiles

Bienvenue sur lebonforfait.fr !

Simple et gratuit

Aller au comparateur

Je peux afficher plusieurs paramètres

Le comparateur de forfaits mobile

Déplacez simplement les curseurs pour découvrir les meilleures offres du marché. Vous pouvez ensuite voir les détails d'une offre en cliquant dessus.

30 min d'appels par mois

50 SMS par mois

Pas de Data par mois

Afficher tous les paramètres

Dans cet exemple, je souhaite un forfait de 2 heures pour la voix

100 sms par mois

Carte sim seule (sans le téléphone).

Les offres les plus compétitives apparaissent à droite.

2h 00 d'appels par mois

100 SMS par mois

Aucun num. illimités

Téléphone

Carte Sim seule

Options

Réseaux

Meilleures offres (prix mensuel)

free 5,40 €

Forfait 2 euros sans engagement

1h d'appels comprise dans le forfait + 1h hors forfait
2€ de réduction pour les abonnés ADSL
60 sms compris dans le forfait + 40 sms hors forfait
MMS facturés en données au Mo

Pas d'option data. Prix au mégaoctet : 0,06 €

Carte sim offerte

Budget mobile.fr 5,99 €

Prixtel 8,50 €

Virgin mobile 8,99 €

coriolis 9,80 €

Site consultant **HORS LIGNE** LAISSEZ UN MESSAGE

Bien que le plus fiable possible, notre comparateur de forfaits mobile ne garantit aucun tarif. Consultez les guides tarifaires des opérateurs pour plus de détails sur une offre.

La liste des forfaits pris en compte est disponible ici. | Une remarque ? Contactez-nous !

En cliquant une première fois sur l'offre (ici Budget mobile) j'ai plus d'informations générale concernant cette offre.

Sans engagement
 2 heures d'appel pour 50 pays
 200 SMS
 Carte sim 9,50€

Meilleures offres (prix mensuel)

free 5,40 €

Budget mobile.fr 5,99 €

Forfait Medium sans engagement

- 2h d'appels comprises dans le forfait
Appels vers 50 pays inclus
- 200 sms offerts. Au delà 0,10 € par sms.
- Pas d'option data. Prix au mégaoctet : 0,45 €
- Prix de la carte Sim : 9,50 € (non inclus)

Prixtel 8,50 €

Virgin mobile 8,99 €

CORDOLIS 9,80 €

En cliquant une deuxième fois sur l'offre je vais aller vers la page web de l'annonceur pour avoir plus de détail encore sur ce que l'on me propose. Je clique sur **en savoir plus**

Mini	Medium	Maxi
1,99€ /mois	5,99€ /mois	9,99€ /mois
30mn d'appels	2h d'appels	4h d'appels
50 pays inclus	200 SMS	SMS illimités
	50 pays inclus	50 pays inclus
en savoir plus	en savoir plus	en savoir plus

Services inclus et gratuits

Attention, prenez soins de lire la CGV

(conditions générale de vente)
 Vous y prendrez connaissance des tarifs de dépassement du forfait, des frais de gestion, des communications à destination ou de l'étranger et plus encore...

Services inclus et gratuits

- ✓ **messagerie vocale** : en composant le 123 depuis votre mobile
- ✓ **facture détaillée** : depuis votre espace client, rubrique "consultez vos factures"
- ✓ **double appel** : pour recevoir ou passer un appel alors que vous êtes déjà en communication
- ✓ **présentation du n°** : pour voir qui vous appelle
- ✓ **info conso** : suivez gratuitement votre consommation par SMS ou dans votre Espace Client
- ✓ **option Voyage Monde** : cette option gratuite vous permet d'appeler et de recevoir des appels lorsque vous voyagez à l'étranger. Pensez à l'activer depuis votre Espace Client, rubrique "modifier mes services"
- ✓ **option Secret permanent** : pour que votre numéro ne soit jamais affiché sur les téléphones que vous appelez. Cette option est gratuite. Vous pouvez l'activer depuis votre Espace Client, rubrique "modifier mes services"

Plus d'infos

- [Guide tarifaire et CGV](#)
- [Fiche d'information standardisée des forfaits Mini, Medium et Maxi](#)
- [Fiche d'information standardisée des forfaits No Limit](#)
- [Pense-bête Portabilité](#)

En cliquant sur Aide en ligne j'ai pu avoir des réponses sur lesquelles je m'interrogeais.



- A savoir avant de commander
 - Quelle est votre couverture réseau ?
 - Y-a-t'il un engagement ?
 - Mon mobile fonctionnera-t-il avec vous ?
 - Les paiements en ligne sont ils sécurisés?
 - Qu'est ce que 3D Secure ?
 - Comment conserver mon numéro ?
 - Est-ce que vos forfaits marchent avec un iPhone ?
 - Acceptez vous les paiements avec une e-carte bleue ?
 - Une entreprise peut-elle bénéficier de vos offres ?
 - Une association peut-elle bénéficier de vos offres ?
 - Quels sont les délais d'activation ?
 - Je ne veux jamais dépasser mon forfait, comment faire?
 - Je n'ai toujours pas reçu ma carte SIM, que faire?
 - Avez vous une offre de parrainage ?
 - Comment ouvrir ma ligne?
 - J'ai reçu une demande de justificatifs, c'est quoi ?
 - Comment utiliser mon code promo/parrain ?
- Détail des offres et tarifs
 - Nos tarifs
 - Nos offres et nos options
 - Comment gérer mon compte et mon forfait ?
- Urgences et dépannages
 - Je suis client, comment commander un nouveau téléphone ?
 - Mon mobile ne fonctionne plus, que faire?
 - Comment configurer mon mobile pour Internet ?
 - Comment recevoir et envoyer des MMS ?
 - J'ai un message SIM invalide, que faire ?
 - J'ai perdu mon mobile ou ma SIM, que faire ?
 - Mon téléphone me demande le code PUK, que faire ?
 - On m'a volé mon portable, que dois-je faire ?
- Facturation et paiement
 - Quand est-ce que je reçois les factures ?
 - A quelle date commence et finit mon forfait ?
 - Quand le paiement a-t-il lieu ?
 - Puis-je payer mes factures autrement que par CB ?
 - Ma CB expire bientôt, comment puis-je payer ?
 - Mon paiement a été rejeté, que faire ?

Je ne savais pas quel réseau était exploité (Orange? Sfr? Bouygues?)

Quelle est votre couverture réseau ?

Nous utilisons le réseau SFR, nous avons donc la couverture SFR :

- près de 99% de la population française couverte par le réseau GSM
- 99% du réseau autoroutier et 98% des routes nationales couvertes
- 96% du littoral français

Faisons plusieurs hypothèses de consommation:

Dans ces exemples je ne prends pas en compte ce que me permettent les forfaits ou cartes prépayées mais plutôt ce que je suis susceptible de consommer.

Téléphone	Voix heures / mois	Sms / mois	Mms / mois	Internet	Prix (arrondi à l'unité) en € / Mois
Je garde mon téléphone	1	0	0	0	de 2 € (forfait) à 30 € (mobicarte)
	2	100	0	0	de 6 € (forfait) à 31 € (forfait)
	2	Illimité	Illimité	0	de 10 € (forfait) à 46 € (forfait)
	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	de 20 € (forfait) à 65 € (forfait)
Avec Samsung Galaxy SII (prix mini 470 €)	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	De 38 € (forfait) à 85 € (forfait)

Ce qu'il faut comprendre dans ce tableau, c'est que les prix explosent dès lors que vous utilisez une carte à recharge (mobicarte) pour la consommation correspondante (ou si vous intégrez l'achat d'un smartphone). Compter environ 50 cts d'euros la minute avec la carte à recharge la plus chère contre 4 cts d'euros (10 fois moins) dans le forfait le moins cher.

Exemple: avec une carte recharge valable 2 mois, compter en moyenne 24 euros pour 1 heure de communication + 250 sms. (Soit 1/2 heure/mois pour 12,5 euros.)

Si vous avez acheté votre téléphone auprès de votre opérateur, celui-ci est sans doute bloqué (on dit également qu'il est « simlocké»), c'est-à-dire que le téléphone n'acceptera pas les cartes SIM des autres opérateurs.

Pour pouvoir le débloquent et y insérer la carte SIM de votre nouvel opérateur, le «désimlockage» est obligatoire. Cette opération peut s'avérer dans quelques cas relativement fastidieuse.

Pour débloquent / désimlocker votre mobile dans de bonnes conditions, pensez à réaliser cette opération avant la résiliation de votre forfait auprès de votre opérateur ou la souscription à un autre opérateur.

Si vous possédez votre téléphone mobile depuis plus de 3 mois, le désimlockage sera gratuit.

En dessous de 3 mois, le désimlockage vous sera facturé de 65 à 225 euros sur votre prochaine facture.

Pour débloquent votre téléphone mobile, vous avez besoin du code IMEI du téléphone mobile (IMEI pour International Mobile Equipment Identity, c'est en quelques sortes sa plaque d'immatriculation).

Pour l'afficher, il vous suffit de composer ***#06#** sur votre téléphone mobile. Muni de ce code IMEI, vous pouvez contacter le service client téléphonique de votre opérateur ou bien opter pour la demande de désimlockage en ligne :

Bouygues

Appelez le 2020
depuis votre mobile
Par internet rechercher
désimlocker bouygues

SFR

Appelez le 1023
depuis votre mobile
Par internet rechercher
désimlocker Sfr

Orange

Appelez le 3970
depuis votre mobile
Par internet rechercher
désimlocker Orange

Le débloquent ou « désimlockage » de votre téléphone mobile prend de 2 heures à 5 jours selon les opérateurs. Préférez dans la mesure du possible la solution de débloquent depuis l'espace client en ligne de votre opérateur, elle est bien plus rapide. Pour cela il faut créer ou avoir créé votre espace client chez l'opérateur en cours.

Attention : demandez-lui bien de débloquent aussi l'internet mobile si votre appareil permettait la navigation. Vous avez désormais toutes les clés en main pour vous abonner sereinement à un nouveau forfait mobile.

Attention ne résiliez pas votre ligne actuelle ! le nouvel opérateur le fera pour vous et la résiliation sera effective le jour du transfert de numéro.

Notez que vous restez redevable auprès de votre ancien opérateur d'éventuels frais dus à la rupture d'un engagement. La loi a récemment assoupli les frais. Dans le cas d'un engagement de 24 mois, après 12 mois vous n'êtes redevable que de 25% de ce qu'il reste.

Transférez tous vos contacts sur le téléphone (pour éviter de les perdre lorsque votre ancienne carte SIM sera désactivée le jour de la portabilité. Consultez le mode d'emploi de votre téléphone pour savoir comment procéder.

Changer d'opérateur sans changer de numéro de téléphone c'est super simple

Il vous faut obtenir le Relevé d'Identité Opérateur, ou RIO. C'est un code unique attribué à votre ligne et à votre Contrat de Service vous permettant de conserver votre n° de mobile actuel. Appelez depuis votre téléphone mobile le **3179** (appel gratuit - service disponible 24h/24, 7j/7).

La date de fin d'engagement de votre contrat ainsi que le numéro RIO vous seront communiqués par téléphone dans l'instant. Ces informations vous seront également envoyées par SMS sur votre téléphone mobile.

Lors de la souscription chez le nouvel opérateur, il vous sera demandé si vous souhaitez conserver votre numéro de téléphone ainsi que le RIO associé. Le nouvel opérateur se chargera alors de la résiliation de votre forfait existant et vous délivrera une carte sim avec votre ancien numéro de téléphone.

Votre ancien opérateur vous fera parvenir un SMS pour vous informer de la date effective de résiliation. Il ne vous restera plus qu'à utiliser la carte SIM du nouvel opérateur et activer votre ligne dans votre espace client.

3- Les Terminaux

Leur fonction d'usage est la **communication vocale** mais le téléphone mobile permet d'envoyer des messages succincts, appelés « **SMS** ». Avec l'évolution de l'électronique, le texte a pu être agrémenté d'images, puis de photographies, de sons et de vidéos « **MMS** ». Des équipements embarqués associés à des services à distances permettent aussi de : **Lire et rédiger des emails / Naviguer sur Internet / Jouer / Photographier et enregistrer des vidéos / Écouter de la musique / Regarder la télévision / Assister à la navigation / Écouter la radio / Servir de modem à un ordinateur...** Ce sont les téléphones de nouvelle génération plus communément appelés **Smartphone**.

*Pour les **téléphones basiques**, compter à partir de 20 euros à 100 euros environ*

Le choix des entrées de gamme est aujourd'hui vaste, les fabricants ayant saisi que beaucoup de consommateurs recherchent un mobile simple d'utilisation privilégiant une fonction primordiale : téléphoner ! Ces différents mobiles sont intéressants par le prix auquel ils sont proposés hors abonnement.



*Pour les **smartphones** à partir de 100 euros à plus de 600 euros environ.*

Performants, multimédias, connectés, les Smartphones sont devenus nos nouveaux compagnons du quotidien et servent un peu à tout : jouer, regarder des vidéos, écouter de la musique, surfer, gérer l'emploi du temps, répondre aux emails, consulter ses documents, rester en contact avec ses communautés... On en oublierait presque qu'ils servent aussi à téléphoner !



Mais selon vos besoins, **certains smartphones s'avèreront plus adaptés**. L'accessibilité du téléphone aux différents handicaps, vocal, malentendant, grosses touches, gros caractères, couleurs modifiables, ergonomie, prise en main... Recherchez sur le net: **Comparatif et test de smartphones**

Choisir un forfait avec de l'internet mobile

Pour profiter pleinement de votre smartphone, vous devez disposer d'un forfait incluant un **accès à internet**, pré-requis pour envoyer des e-mails, vous connecter sur Facebook, etc...

Votre forfait doit donc inclure des Mo ou des Go, qui sont les 2 unités de mesure de l'internet mobile.

Qu'est ce que les Mo/Go ?

Les Mo (Mégaoctets) et Go (Gigaoctets = 1024 Mo) correspondent au volume de données Internet que vous pouvez consommer tous les mois sur le réseau 3G+.

Chaque page Internet consultée, e-mail envoyé ou reçu et usage multimédia correspond à un certain nombre de Mo/Go. Exemples : 1h de surf ou d'utilisation d'applications = environ 15 Mo

50 emails sans pièce jointe envoyés ou reçus = environ 1 Mo

1 photo envoyée ou reçue = environ 1 Mo

1h de TV ou de musique en streaming en 3G = environ 100 Mo

(Exemples donnés à titre indicatif, les valeurs peuvent varier selon le poids des fichiers)

4- Edge / 2G / 3G+ / Quésaquo ?

1G - La première génération de téléphonie mobile (notée **1G**) possédait un fonctionnement analogique et était constituée d'appareils relativement volumineux.

2G - La seconde génération de réseaux mobiles (notée **2G**) a marqué une rupture avec la première génération de téléphones cellulaires grâce au passage de l'analogique vers le numérique.

Grâce aux réseaux 2G, il est possible de transmettre la voix ainsi que des données numériques de faible volume, par exemple des messages textes (**SMS**, pour *Short Message Service*) ou des messages multimédias (**MMS**, pour *Multimédia Message Service*). La norme GSM permet un débit maximal de 9,6 kbps.

2.75G – La **2.75G** quadruple les améliorations du débit de la norme GPRS en annonçant un débit théorique de 384 Kbps, ouvrant ainsi la porte aux applications multimédias. En réalité la norme EDGE permet d'atteindre des débits maximum théoriques de 473 kbit/s.

3G - La **3G** propose d'atteindre des débits supérieurs, ouvrant ainsi la porte à des usages multimédias tels que la transmission de vidéo, la visioconférence ou l'accès à internet haut débit. Les réseaux 3G utilisent des bandes de fréquences différentes des réseaux précédents

La principale norme 3G utilisée en Europe s'appelle **UMTS** (*Universal Mobile Telecommunications System*). Cette technologie utilise la bande de fréquence de 5 MHz pour le transfert de la voix et de données avec des débits pouvant aller de 384 kbps à 2 Mbps.

La technologie HSDPA (*High-Speed Downlink Packet Access*) est un protocole de téléphonie mobile de troisième génération baptisé « **3.5G** » permettant d'atteindre des débits de l'ordre de 8 à 10 Mbits/s.

4G - La **4G** est la **4^e génération** de standards pour la téléphonie mobile. Elle est le successeur de la 3G et de la **2G**. Elle permet le "très haut débit mobile", soit des transmissions de données à des débits théoriques de l'ordre de 100 Mb/s. Mais ils seraient en pratique de l'ordre de quelques dizaines de Mb/s, suivant le nombre d'utilisateurs puisque la bande passante est partagée entre les terminaux des utilisateurs gérés par une même station.

Tableau récapitulatif des technologies de téléphonie mobile [\[modifier\]](#)

Les différentes générations de téléphonie mobile			
Génération	Acronyme	Intitulé	Débit indicatif en bits/s (théorique/pratique /usuel)
1G	Radiocom 2000	Radiocom 2000 (analogique) de France Télécom, SFR 2000 (analogique) de SFR	analogique
2G	GSM (échanges de type voix uniquement)	Global System for Mobile Communication	9,05k
2.5G	GPRS (échange de données sauf voix)	Global Packet Radio Service	171,2k / 50k /17,9k
2.75G	EDGE (basé sur réseau GPRS existant)	Enhanced Data Rate for GSM Evolution	384k / 64k / -
3G	UMTS	Universal Mobile Telecommunications System	1,9M / 144k rurale, 384k urbain, 2M point fixe / -
3.5G ou 3G+ ou Super 3G	HSDPA (dérivé de l'UMTS)	High Speed Downlink Packet Access	14,4M / 3,6M (version 5) 7,2M (version 6) / -
3.9G	LTE	<i>Long Term Evolution</i>	326M / 40M voir 80M après / -
4G	LTE-Advanced	<i>Long Term Evolution Advanced</i>	1G à l'arrêt, 100M en mouvement / - / -

Actuellement 3 opérateurs couvrent l'essentiel du territoire français avec la technologie 3G et bientôt la 4G. Orange / Sfr / Bouygues. Free est le nouvel entrant et il développe son réseau (antennes) qui pour l'instant couvre 27% de la population. Il a cependant noué un accord commercial avec Orange qui lui permet d'utiliser le réseau de celui ci jusqu'en 2018.

5- Précautions d'usage

A partir de 30 minutes de conversation par jour, l'organisation mondiale de la santé estime que le mobile est « peut-être cancérigène pour l'homme ».

Vous disposez d'un joli téléphone portable avec toutes les fonctionnalités à l'intérieur. Vous ne pouvez vous passer de votre téléphone. Que ce soit à la maison, au travail, dans la rue, il est toujours avec vous. Et bien, sachez que le téléphone portable peut être nuisible pour votre santé. C'est pourquoi, vous devez prendre certaines précautions avant et pendant l'utilisation de votre portable.

Aujourd'hui, tout le monde dispose d'un téléphone portable. Cet appareil est même indispensable dans la vie de certaines personnes qui ne peuvent pas s'en passer. Elles l'utilisent pour faire leurs affaires ou pour communiquer avec leurs proches. Mais il faut reconnaître que depuis un certain temps, les téléphones portables sont beaucoup décriés. Cela est lié aux études menées par plusieurs scientifiques.

En effet, de nombreux scientifiques affirment que le téléphone portable est nuisible pour la santé de l'homme à cause des ondes magnétiques. Ces ondes magnétiques ont des effets néfastes sur le cerveau. Récemment des scientifiques de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) ont démontré que le téléphone portable peut provoquer le cancer. Pour eux, il est aussi nuisible que le tabac.

Ces dangers du téléphone portable doivent donc vous interpeller. Il faut donc faire très attention dans leur utilisation. Il est recommandé de prendre certaines précautions pour éviter les dangers du téléphone portable.

Il est déconseillé à un enfant de moins de 12 ans d'utiliser un téléphone portable. Les champs électromagnétiques peuvent agir négativement sur les organes en développement de l'enfant.

Aussi, lorsqu'une personne est en train de communiquer, il est recommandé de se maintenir à une distance d'un mètre. Si vous êtes en train de communiquer, votre téléphone portable doit être à un mètre de distance de vous. Il est déconseillé d'utiliser le téléphone portable dans les lieux publics tels que le métro, le train ou l'avion. Vous risquez d'exposer les autres au champ électromagnétique du portable.

Il ne faut pas non plus utiliser votre téléphone portable sur une seule oreille. Lors de vos communications, il faut changer fréquemment d'oreille. Au cours de la nuit, il ne faudrait pas que votre téléphone portable soit trop près de vous. Il ne faut pas non plus communiquer pendant longtemps avec votre téléphone portable.

Il est préférable de communiquer par SMS. Si vous êtes en voiture ou en train, il faut éviter de communiquer au téléphone. Attention aussi à ne pas communiquer lorsque la force du signal est faible. Il est préférable d'opter pour un téléphone portable ayant un débit d'absorption spécifique le plus bas possible. Lorsque vous portez votre téléphone portable sur vous, il est préférable que la face « antenne » soit tournée vers l'extérieur et la face « clavier » vers votre corps.

Même si l'utilisation du téléphone portable est très importante de nos jours, il faut reconnaître qu'il regorge de dangers pour notre santé. C'est la raison pour laquelle, il faut savoir utiliser son téléphone portable. Il y a des consignes à respecter quand vous êtes en communication.

Choisir un appareil avec le DAS le plus bas possible par rapport à ses besoins (le « Débit d'Absorption Spécifique » mesure la puissance absorbée par le corps). Un classement des DAS des téléphones contemporains des différents fabricants est disponible sur www.guerir.fr et d'autres sites internet.

6- Trucs & Astuces

Simlockage: (Blocage de la carte SIM) :

Si vous tapez trois fois de suite un faux code PIN, cela bloque votre carte SIM !

Il faut alors taper le Code PUK qui vous est donné avec l'achat de votre abonnement, ce qui vous permet de débloquent votre carte SIM !

Si vous tapez 5 mauvais codes PUK, alors la carte SIM est bloquée définitivement !

Il est cependant parfois possible de la débloquent, mais cette opération là ne peut être faite que par votre opérateur téléphonique !

Les SMS surtaxés:

Vous connaissez sûrement les SMS surtaxés. Non ? Il s'agit des numéros (généralement à 5 chiffres, les numéros à 3 ou 4 chiffres étant souvent les numéros des opérateurs mobiles) qu'on vous demande de composer à la télé pour télécharger un jeu, une sonnerie, une image. Le même genre de numéros à qui vous devez envoyer un message pour qu'il soit lu à la radio. Ce sont des SMS plus chers que la normale. Rien de scandaleux à faire payer un service, sauf quand le prix est démesuré ou que le service est inexistant. Avant de composer un de ces numéros, posez-vous deux questions : Combien ça coûte au total ? Y a-t-il un service derrière tout ça ?

Calculez combien ça coûte:

Connaître le prix d'un SMS, c'est bien, mais savoir le prix total, c'est mieux. Car par exemple, télécharger un extrait de musique en guise de sonnerie peut revenir à 5.37€, soit plus de 7 fois la musique entière téléchargée sur internet (0.69€). Pour calculer le prix total d'un service, il faut lire ce qui est écrit en tout petit (et annoncé très vite à la télé ou à la radio). Attention : bien souvent, il faut envoyer plusieurs SMS surtaxés, auquel il faut rajouter le prix du SMS en temps normal. Pour avoir une idée du prix d'un de ces SMS, il existe une petite technique bien pratique : Le premier des 5 chiffres indique la surtaxe à payer. Plus il est élevé, plus le SMS sera cher. La plupart du temps, il commencera par 7 (0.50€ en plus) ou par 8 (de 1€ à 4.5€ en plus).

Comment éviter ces arnaques ?

Des tas de méthodes existent pour essayer de vous prendre le plus d'argent possible. Du simple SMS surtaxé à l'abonnement par SMS, en passant par des appels inconnus, toutes les méthodes possibles et inimaginables sont exploitées. Et souvent contre la loi. Le but est de vous faire dépenser le maximum d'argent, parfois sans que vous vous en rendiez compte. A la différence du spam par e-mail ou sur distributeurs de billets, vous n'aurez pas besoin de sortir votre carte bancaire pour vous faire « pirater ». Cela vous coûte rapidement très cher, et il arrive que certains clients reçoivent des factures qui atteignent des milliers d'euro.

Les différents types de numéro et leurs utilisations:

Pour éviter les surprises sur la facture, il faut savoir reconnaître les numéros. Voici une liste des principaux types de numéros et leur utilisation.

- Les numéros verts commencent par 0 800 ou 0 805. Ils sont gratuits depuis un poste fixe. De votre portable, l'appel est soit décompté de votre forfait soit facturé hors forfait.
- Les numéros Azur commencent par 0 810 et sont facturés entre 0.018€ et 0.033€ la minute, depuis un poste fixe.
- Les numéros Indigo commencent par 0 820 et 0 825 et sont facturés entre 0.09€ et 0.15€ la minute toujours depuis un poste fixe.
- Les numéros surtaxés commençant par 0 83, 0 84, 0 85, 0 86, 0 87, 0 88 et 0 89 sont calculés hors forfait, et peuvent vous faire payer jusqu'à 1.20€ la minute.
- Enfin, les numéros en 0 899, qui ont eux une tarification libre... Méfiance donc.

J'ai reçu du spam ! Que faire ?

Ne vous inquiétez pas, vous ne perdrez pas d'argent en recevant des SMS indésirables.

Surtout, n'y répondez pas ! Au risque de voir l'arrivée de ce type de SMS augmenter considérablement.

Et d'avoir de mauvaises surprises sur votre facture de téléphone.

Le 33 700 est un numéro court, gratuit, mis en place par le gouvernement afin d'avertir les autorités lorsque vous recevez des SMS indésirables. Lorsque vous recevrez un de ces messages, transférez-le au 33 700. Puis, on vous demandera le numéro de l'expéditeur du message indésirable.

Évitez de rappeler un numéro inconnu (masqué)

Appels surtaxés:

Depuis quelques temps, une nouvelle technique d'escroquerie a vu le jour. Le but est d'appeler une cible et de raccrocher avant que l'interlocuteur ait le temps de répondre. Cela s'appelle « bipper ». La victime rappellera alors pour savoir qui c'est, et tombera sur une boîte vocale, et un numéro surtaxé. Mais ça, la personne ne le saura uniquement que quand viendra la facture.

Vous pourrez aussi avoir sur votre boîte vocale ou sur votre boîte de réception SMS des messages comme: « Salut, c'est Stéphanie, rappelle moi vite au xxx... », ou encore « Je t'ai donné mon numéro pour rien ? Appelle-moi au xxx... ». Ne rappelez surtout pas les numéros qui vous sont donnés !

Au final:

Il faut savoir faire la différence entre une arnaque et un simple paiement, et ne pas foncer les yeux fermés à la moindre offre intéressante. Dans certains des cas, vos numéros ont été obtenus de manière illicite ou envoyés au hasard. Ces méthodes sont illégales. Cependant, certains sites revendent les informations vous concernant à d'autres entreprises : soyez sûr du site sur lequel vous indiquez votre numéro.

Les conseils d'usage de son portable:

- Pour éviter les problèmes, il est préférable de ne pas laisser trainer son téléphone, d'éviter de téléphoner dans les endroits sensibles, de ne pas laisser le téléphone à la vue de tous (sur une table....)
- Pour éviter les infections il est préférable de télécharger les logiciels sur les sites officiels, d'éviter d'ouvrir des SMS d'inconnus et d'y répondre, d'éviter de surfer sur des sites sensibles....
- En cas de stockage de données sensibles il est fortement conseillé de **crypter ses données**.
- **Sécuriser son écran de verrouillage** permet d'éviter l'utilisation de son téléphone, pour cela il faut simplement instaurer un mot de passe. Le mot de passe sera demandé pour déverrouiller le téléphone.
- Penser à **sauvegarder ses données** est aussi indispensable car les pannes sont courantes...
- Installer un **antivirus** paraît judicieux aux vues de l'évolution actuelle! surtout si vous surfer beaucoup...

Les connexions:

Il est préférable de n'activer le Bluetooth, le WiFi ... que quand vous les utilisez, cela diminuera le risque qu'un Hacker les utilise pour rentrer dans votre téléphone.

Attention aux téléphones qui se connectent automatiquement à Internet pour effectuer des mises à jour

Les Antivirus:

Un téléphone mobile a beaucoup moins tendance à être protégé qu'un ordinateur portable ou de bureau. Les utilisateurs de smartphones ne pensent généralement pas que lorsqu'ils surfent sur Internet avec leurs mobiles, ils s'exposent éventuellement à rencontrer par malchance des programmes malveillants tout comme s'ils naviguaient depuis leur ordinateur standard. Or, ces petits parasites indésirables sont susceptibles d'être nocifs pour le système d'exploitation du téléphone, les applications, les informations personnelles, les contacts etc.

IMEI: International Mobile Equipment Identity

Ce numéro permet à l'opérateur du réseau d'identifier le mobile appelant et ainsi de l'autoriser ou non à se connecter. Ce code permet de pouvoir bloquer un mobile volé, auprès de l'ensemble des opérateurs.

Il est donc très important de noter ce numéro qui se trouve sur votre contrat d'abonnement, sur la boîte de votre téléphone. Sinon, pour l'obtenir, vous pouvez aussi composer ***#06#** sur le clavier de votre téléphone mobile, ou en faire la demande auprès de votre opérateur. Il vous sera utile en cas de perte ou de vol de votre téléphone.

PIN: Numéro d'Identification Personnel

- **Le code PIN 1**, est utilisé par tous, il permet de sécuriser l'accès à la carte SIM, et au réseau. Il vous est fourni avec votre carte SIM. En cas d'erreur à 3 reprises, le téléphone est verrouillé et demande un code PUK pour le réactiver. Ce code PUK est disponible dans les documents fournis à l'achat du mobile. Il a cependant ses limites et sera insuffisant en cas de vol de votre téléphone allumé. En effet, un téléphone dérobé allumé peut être utilisé et donne accès aux données sensibles.

Le code PIN 2 protège l'accès à certaines fonctionnalités de votre mobile, par exemple, bloquer l'accès à votre répertoire.

Code de sécurité:

Le code de sécurité permet de sécuriser le mobile. Ce code protège le téléphone en lui-même, et diffère donc du code PIN, qui protège la carte SIM. Les téléphones permettent parfois aussi via leur menu de crypter vos données. Pour le paramétrer, consultez le manuel d'utilisation de votre mobile.

Verrouillage automatique:

Il est possible via le menu de votre téléphone d'activer le verrouillage de celui-ci au bout de quelques secondes. Vous l'utilisez sûrement pour éviter que des appels soient émis quand vous mettez votre mobile dans votre poche, votre sac...

Il est possible de paramétrer ce verrouillage pour qu'il demande un code pour pouvoir réactiver les fonctionnalités du téléphone. Cette démarche permettra d'éviter que quelqu'un fouille vos données si vous posez votre téléphone ...

Mots de passe internet:

Il est possible, comme sur les ordinateurs, d'enregistrer les mots de passe des sites internet visités afin d'éviter d'avoir besoin de les retaper à chaque consultation des sites. C'est pratique mais pas sans danger si quelqu'un a accès à votre mobile!

Tout comme sur les ordinateurs, il est possible via le menu du téléphone d'effacer les cookies, le cache, les sites visités, les codes sauvegardés ...

Cryptage des données:

Certains téléphones proposent le cryptage des données contenues dans votre mobile, cela est un grand plus pour protéger vos données sensibles. Pour le savoir, regardez le manuel de votre téléphone. Sinon certains logiciels proposent cette fonction.

Vente ou don de votre téléphone:

Si vous vous séparez de votre téléphone, pensez à récupérer la carte d'extension insérée dans votre téléphone, et à effacer les données du téléphone. Éventuellement, réinitialisez le téléphone ce qui le rendra tout neuf comme si veniez de l'acheter (pour cela regardez le manuel de votre téléphone)

Sauvegarder ses données:

Il est préférable de sauvegarder ses données sur un autre support car en cas de plantage, de perte, de vol... vous perdrez toutes vos données dont principalement vos contacts et votre agenda.

Remarque: Vous pouvez utiliser les logiciels fournis par le fabricant de votre téléphone notamment (l'ОВI suite chez nokia par exemple).

Bloquer et/ou effacer ses données à distance:

Certains téléphones proposent un verrouillage du téléphone à distance par simple envois d'un SMS avec un code que l'on peut choisir.

Exemple: aller dans Menu > Paramètres > Téléphone > gestion du téléphone > Paramètres de sécurité > Téléphone et SIM > Verrouillage distant Tél.

Certains logiciels permettent de supprimer des données à distance, c'est le cas de certains logiciels de localisations ou de certains antivirus. Cela peut être utile en cas de vol de votre mobile pour effacer les données sensibles.

Exemple avec Antitheft de F secure Gratuit

ce logiciel permet de verrouiller son téléphone à distance, d'effacer les données, de localiser son téléphone, de connaître le numéro de celui qui a mis une nouvelle carte SIM, et le tout gratuitement! Il est compatible Android, Symbian, Windows.

Que faire en cas de vol:

Les téléphones portables possèdent un numéro IMEI de 15 à 17 chiffres, inscrit le plus souvent sur le téléphone (sous la batterie), sur le pack du téléphone, et à l'occasion sur la batterie. Ce code est accessible en composant *#06# depuis le clavier du portable. Ce numéro est utile car il permet de bloquer votre ligne D'identifier et de désactiver l'appareil.

Il suffit donc en cas de vol:

- D'en informer l'opérateur pour faire bloquer votre ligne
- De déposer plainte auprès du commissariat ou de la gendarmerie. D'adresser une copie du numéro IMEI à votre opérateur, (le portable sera alors inutilisable par quelque moyen que se soit).

Il se vend 40 téléphones portables chaque seconde, soit 1,1 milliard par an, dont 468 millions de smartphones, en croissance de 58% en 2011. Il y avait 4 milliards de téléphones sur la planète en 2009.

En 2010, 200 000 SMS auraient été envoyés chaque seconde, soit le chiffre énorme de 6 100 milliards expédiés dans le monde sur l'année. Un chiffre en constante augmentation, il était de 2 500 milliards de SMS en 2008.

720 millions de téléphones portables sont jetés chaque année dans le monde selon le cabinet ABI search qui estime que cela représente 60% des 1,2 milliards d'unités vendues annuellement.

GfK m2 révèle qu'il s'est téléchargé en France 13,3 millions de jeux pour téléphones mobiles en 2007, pour un chiffre d'affaires de 56,7 millions d'euros TTC, soit un prix moyen consommateur de 4,26 euros TTC.

Les "spams", ces courriers indésirables, émettent chaque année autant de CO2 que 3,1 millions de voitures, selon une étude de la société spécialisée dans la sécurité informatique McAfee. D'après ce rapport, les 62 milliards de spams envoyés dans le monde en 2008, ont consommé 33 milliards de kilowatt-heures (KWh) au fil des cinq étapes de leur vie: création, envoi, réception, stockage et consultation.

2270 euros sont consacrés en moyenne chaque année par les ménages français aux nouvelles technologies (téléphonie, informatique, Internet, console de jeux...) et aux médias (presse, cinéma, musique) selon une étude de Médiamétrie publiée en octobre 2008.

Une requête sur Google produit 7g de CO2 du fait de l'immense quantité d'énergie consommée par les quelques 500 000 serveurs du moteur de recherche américain. Ces 7 grammes sont à multiplier par 200 millions de requêtes par jour (au minimum) tout au long de l'année, soit 511 millions de kilos de CO2/an au total (16 kilos par seconde)

Chaque seconde, dans le monde, on produit et on utilise 54 cartouches d'encre, soit 1,1 milliards de cartouches par an.

5 milliards de kilowattheure par an sont consommés par les 23 millions de box ADSL activées en France, soit près de 159 kWh par seconde.

50 millions de "tweets" sont publiés chaque jour sur le réseau social Twitter, soit plus de 25 milliards par an et 793 par seconde (chiffres 2010)

2,5 millions d'ordinateurs sont mis au rebut chaque année en France par les entreprises - dont un million «en bon état de fonctionnement», selon le gouvernement.

Informatique ne rime pas avec écologie. Les déchets électroniques sont en croissance perpétuelle et représentaient 6 millions de tonnes en Europe en 2007.

La totalité des iPhones de la planète rejette 74 kg de CO2 à chaque seconde, ce qui totalise sur une année 2,35 millions de tonnes

Selon les estimations les plus communément admises, un ordinateur type consomme environ 0,65 kilowatt par heure (kWh) en fonctionnement, 0,35 kWh en veille et 0,03 kWh en hibernation. En supposant qu'il soit utilisé pendant 220 jours ouvrés sur la base de 12 heures en fonctionnement (soit 1716 kWh) et 12 heures en veille (soit 924 kWh) et 24 heures en hibernation pour les 145 jours restants (soit 104 kWh), cet ordinateur va consommer 2145 kWh d'électricité.

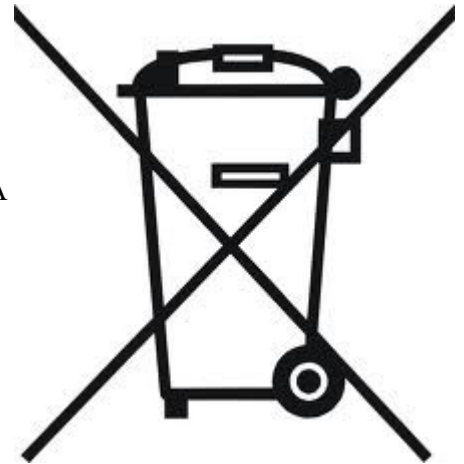
Sur les 180 millions de PC qui seront remplacés en 2008, 20% - soit 35 millions – seront « jetés dans la nature, avec peu ou pas de précaution au regard de leur contenu toxique » explique le cabinet d'analystes Gartner.

Allez voir sur <http://www.planetoscope.com>

On vous a offert pour Noël le téléphone dernier cri et vous ne savez pas vraiment quoi faire de votre vieux portable obsolète ? Et ce n'est pas qu'en cette période de fêtes que les mobiles se trouvent abandonnés : chaque année, ce sont un tiers des Français qui changent de téléphone. (...)

L'an dernier, il s'est vendu 1,1 milliard de téléphones mobiles sur la planète. Il doit exister sur la Terre plus de portables que de terriens. Le taux de renouvellement en France est de 18 mois environ.

Une fois le nouveau mobile acheté alors se pose la question de savoir « Que faire de son vieux téléphone mobile, smartphone, PDPhone ou PDA ? » D'ailleurs, les téléphones mobiles sont en voie d'extinction sur le marché puisqu'au fur et à mesure ils risquent d'être remplacés par les téléphones dits intelligents (c'est-à-dire nos chers smartphones dont les gammes s'étendent et certains sont très accessibles avec des prix mini). Toutefois, si les mobiles disparaissent des poches c'est pour se cacher ailleurs (tiroirs, placards, etc...) ou s'évanouir dans la nature (poubelle, déchetterie,...)... Et pourtant nos téléphones embarquent des produits hautement toxiques pour l'environnement. On passera la liste des composants dangereux pour l'homme et la planète (lithium, mercure, plastiques etc...)



Une solution Eco-Citoyenne

MonExTel est un service qui vous permet de **soutenir une association caritative** en vous débarrassant de votre ancien téléphone mobile.

1. Découvrez la valeur de votre téléphone

Recherchez le modèle de votre téléphone sur le site, donnez quelques informations sur son état et découvrez instantanément sa valeur.

2. Choisissez l'association que vous voulez soutenir

Une fois qu'ils auront reçu votre envoi et vérifié la conformité de son contenu, MonExTel reversera la valeur de vos téléphones à l'association que vous aurez choisie, et vous recevrez un e-mail de confirmation de votre don.

3. Envoyez votre téléphone gratuitement par la poste

Pour envoyer votre téléphone gratuitement par la poste, deux solutions s'offrent à vous :

- Vous utilisez votre propre emballage : Imprimez en ligne une étiquette pré affranchie MonExTel à coller sur votre enveloppe ou colis

ou

- Vous commandez une enveloppe MonExTel : indiquez votre adresse, et vous recevrez l'enveloppe pré affranchie MonExTel à votre domicile sous quelques jours

<http://www.monextel.com/>

Pour mémoire...

mardi 12 décembre 2006

La cour d'appel de Paris vient de confirmer la condamnation pour entente illicite des trois opérateurs de téléphonie mobile français Bouygues Télécom, Orange et SFR. Une amende record atteignant 534 millions d'euros.

C'est donc l'épilogue prévisible d'une affaire qui avait défrayé la chronique aboutissant notamment au mois d'octobre dernier au dépôt de pas moins de 12 521 plaintes orchestré par l'association de défenses des intérêts des consommateurs, *UFC - Que Choisir*.

Rappel des faits

En novembre 2005, les trois opérateurs principaux établis sur le territoire français étaient condamnés par le **Conseil de la Concurrence** à de lourdes peines financières venant sanctionner leur **entente illicite**. Entre 1997 et 2003, Bouygues Télécom (Bouygues), Orange (France Télécom) et SFR (Vivendi Universel et Vodafone) avaient ainsi faussé la concurrence en stabilisant leurs parts de marché via le partage d'informations stratégiques comme les abonnements et les résiliations, pénalisant de fait le consommateur.

Les trois opérateurs avaient toutefois décidé de faire appel de cette décision.

Confirmation en appel

Aujourd'hui, comme le rapporte l'agence de presse Reuters, la cour d'appel de Paris vient de rendre son jugement qui confirme de façon définitive le montant des amendes (calculé en fonction du chiffre d'affaires de chacun, 10%) dont devront s'acquitter les accusés, à savoir :

- **Orange** : 256 millions d'euros
- **SFR** : 220 millions d'euros
- **Bouygues Télécom** : 58 millions d'euros

Soit un total cumulé de 534 millions d'euros.

"Quand on connaît les liens entre les opérateurs depuis des années" et vu "les constats qu'on a faits sur les montants des forfaits qui n'évoluent pas, on peut se demander si la concurrence n'est pas encore faussée par le comportement des opérateurs", a déclaré Mme Dekeyser.

"Nous espérons qu'avec la quatrième licence (de téléphonie mobile), le marché va se remettre à bouger", a-t-elle dit. Interrogés par l'AFP, SFR, Orange et Bouygues Telecom se sont refusés à tout commentaire.

Julie de Meslon 01net le 12/05/09

Orange lance un forfait mobile social à 10 euros par mois

(Date de mise à jour 9 Février 2012)

La souscription est conditionnée à la présentation d'une attestation RSA datant de moins de un mois.

L'offre est valable un an à compter de la date de souscription du forfait et est renouvelable pour un an sur envoi d'une nouvelle attestation datant de moins de un mois sur simple appel au service client. Limitée à une offre par client éligible. Rechargeable une fois le forfait épuisé à tout moment. Le crédit; rechargé n'a pas de date limite de validité. Dans le crédit rechargé, le prix des communications est de **0,38€/min** en France métropolitaine (hors nos spéciaux et nos de services).

Orange propose le forfait bloqué spécial RSA aux personnes allocataires du Revenu de Solidarité Active.

Un forfait bloqué sans engagement :

40 min ⁽¹⁾ de communication
+
40 SMS

10€
/mois

Tarif social mobile

Les services inclus :

- tout compris : pas de hors forfait (appels, SMS et autres usages sont décomptés du crédit de 10€) (2)
- rechargeable pour continuer à communiquer une fois le crédit mensuel épuisé
- le report du crédit non consommé du forfait et le report des SMS non consommés (3)
- la tarification à la seconde dès la 1ère seconde sur les appels nationaux
- la souscription est valable pour une durée d'un an (4)



RECAPITULATIF

1- Cherchez l'offre qui vous correspond le mieux.

2- Désimlockez votre téléphone avec votre code IMEI (*#06#).

3- Lors de la nouvelle souscription fournissez votre code RIO (3179) pour conserver votre numéro.

4- Ne restez pas l'oreille collée à votre portable, privilégiez les SMS et un DAS le plus bas possible.

5 Ne répondez pas au SMS ou MMS non sollicités (spam) ou aux appels masqués (souvent de la pub)

6 Sécurisez votre téléphone (notez l'IMEI), personnalisez le code PIN

7- Sauvegardez vos données

8- Méfiez vous des offres gratuites (un certain temps) qui se transforment en abonnement ensuite.

9- Dans vos contacts notez les numéros d'urgences.